



Collège Eugène NONNON

22, avenue Léopold Héder

B.P. 7030

97300 CAYENNE

☎ : 0594 31 40 44

☎ : 0594 30 33 63

✉ : 9730130d@ac-guyane.fr

Siren : 199731308 – Siret : 1997310800011



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 26 janvier 2021

L'an 2021 et le 26 janvier était convoqué le Conseil d'administration du collège Eugène Nonnon, la Présidente ayant vérifié le quorum, déclare la séance ouverte, il est 17h23

L'ordre du jour appelé est le suivant :

- 1-Approbation du PV du CA du 24 novembre
- 2- Rapport d'auto-évaluation de l'établissement
- 3- Informations diverses
- 4- Questions diverses

La Présidente ouvre le CA en précisant les points et demande l'approbation de l'ordre du jour
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

1-Approbation du PV du CA du 24 novembre 2020

Pas de remarque, il est mis aux voix

POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	0

Monsieur TROPNAS arrive à 17h26 le quorum passe à 17 membres présents.

2- Rapport d'auto-évaluation de l'établissement

La Principale rappelle l'information apportée lors du CA du 24 novembre 2020, l'établissement est retenu par le Recteur, pour une évaluation, rappel du contexte, évaluation des unités éducatives, tous les établissements de France qui seront évalués une fois tous les 5 ans.

Nous faisons partie des établissements choisis pour participer à cette première vague d'évaluation.

Elle se passe en deux temps : l'auto-évaluation qui se fait par les personnels de l'établissement sur quatre domaines :

Arrivée de Monsieur Dominique DEDE membre du CA à 17h35

Domaine 1 : Parcours des élèves et enseignements

Domaine 2 : Le climat scolaire la vie et le bien-être de l'élève

Domaine 3 : Acteurs stratégies, fonctionnement de l'établissement et Ressources Humaines

Domaine 4 : L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Les différentes synthèses, émanent des ateliers inter catégoriels qui ont mené une autoréflexion sur le fonctionnement de l'établissement.

La synthèse sera adressée au Rectorat au cours de la semaine et au mois de mars le deuxième temps du 15 au 18 mars 2021 au cours de la phase d'évaluation, l'établissement sera évalué par un collège de 5 personnes.

La Principale rappelle l'objectif de cette évaluation : la réussite des élèves ce n'est ni l'évaluation des enseignants, ni celle du chef d'établissement.

Les rapporteurs des 4 groupes vont présenter la synthèse de leurs ateliers aux membres du CA

Mme Sylvie ANDRIGHETTI rapporte la synthèse de l'atelier du Domaine 1

Mme Caroline ROUSSENQ rapporte la synthèse de l'atelier du Domaine 2

Madame Emilie DENIS membre du CA, arrive à 17h39

Mme Morgane FORET rapporte la synthèse de l'atelier du Domaine 3

M. Jean LAQUITAINE présentera la synthèse de l'atelier du Domaine 4

Les modalités des questionnaires ainsi que le nombre des sondés ont été présentées pour information aux membres du CA

Des informations ont été apportées par les parents sur les modalités choisies de l'auto-évaluation, la mise en ligne des questionnaires, le choix a porté sur le « tout numérique », Le site du collège, l'application « pronote ».

M.LEBLANC-DUCHENE, membre du CA collèges des parents élus, trouve qu'il y a beaucoup de bonnes choses, mais il s'interroge sur comment combler le vide lors de l'absence des professeurs ?

Il préconise d'utiliser le dispositif « Devoirs faits » comme solution palliative.

M.DENIS membre suppléant du CA, collègue des personnels d'enseignement et d'éducation, précise que le dispositif Devoirs Faits requiert aussi de la ressource.

M.LEBLAND-DUCHENE insiste en demandant comment rattraper et combler ces heures perdues, le rectorat doit trouver des solutions, des statistiques

La Principale apporte des éléments de réponse en expliquant les deux principes qui sont mis en place dans l'établissement, le remplacement de courte durée si possible et le déclenchement d'un remplacement si l'absence est supérieure à 15 jours.

Elle note cependant que cette interrogation ne figurait pas dans les questionnaires sur l'auto-évaluation, mais qu'elle en tiendrait compte dans la rédaction de la mouture finale du rapport sur l'auto-évaluation.

Madame LEUILLY Thérésia membre du CA collèges des parents élus arrive à 18h07.

Mme MOREAU membre du CA collèges des parents élus adresse un satisfécit à l'ensemble des rapporteurs des ateliers en qualifiant le travail de « remarquable »

Elle précise la nouvelle appellation de la DAC qui est remplacée par la DCJS (*DGCOPOP*)

Madame MONTET membre du CA, collègue des parents élus informe sur les modalités de remplacement d'un enseignant pour une absence supérieure à 15 jours, en évoquant de plus la rareté du vivier, pour certaines disciplines au sein de l'Académie.

Mme FORET membre du CA, collègue des personnels d'enseignement et d'éducation s'interroge de l'impact sur le domaine 3 et le taux d'absentéisme à faire apparaître dans le Rapport d'auto-évaluation

Johan DEL MASTRO Délégué des Elèves au CA, quitte le CA sur invitation de la Présidente, compte-tenu de l'heure du couvre-feu.

Madame MONTET membre du CA, collègue des parents élus demande des précisions sur l'absentéisme de l'année en cours, La Principale, lui répond que les chiffres sont à parfaire, le taux présenté dans la synthèse concerne la période du 1^{er} septembre au 15 janvier date de la fin

3- Informations diverses

Mercredi 3 février 2021 à 14h00

La Principale annonce la tenue de deux conseils de disciplines, elle présente les faits qui motivent la traduction de ces deux élèves.

La préparation et la présentation de la Dotation Globale Horaire pour l'année scolaire 2021-2022 se dérouleront comme suit : jeudi 4 février 2021 réunion à 14h00 et le CA se tiendra le même jour à 16h00.

Le mercredi 10 février 2021 les élèves de 3^{ème} passeront l'épreuve de soutenance des rapports de stage

4- Questions diverses

Aucune question diverse n'ayant été enregistrée,

L'ordre du jour étant épuisé et la présidente lève la séance est levée à 18h17.

La Principale



Marie-Hélène JACOBS

Le secrétaire de séance

Jean LAQUITAINE

